

2018 : B14

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Directions de l'éducation Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires
EXPÉDITEUR :	Bruce Rodrigues Sous-ministre Ministère de l'Éducation
DATE :	Le 24 août 2018
OBJET :	Le point sur le financement de l'éducation en 2018-2019

La présente note de service vise à vous fournir l'information la plus récente au sujet du financement de l'éducation pour 2018-2019. Cette information fait suite aux notes de service ci-dessous.

- Note de service 2018 : B06 – Subventions pour les besoins des élèves (SBE) 2018-2019
- Note de service 2018 : B07 – Année scolaire 2018-2019 – Financement des autres programmes d'enseignement (APE)
- Note de service 2018 : SB05 – Stratégie de gestion de la trésorerie
- Note de service 2018 : SB09 – Subventions pour les besoins des élèves (SBE) 2018-2019, soutiens et mises à jour
- Note de service 2018 : SB10 – Financement de l'éducation de l'enfance en difficulté pour 2018-2019
- Note de service 2018 : SB13 – Mises à jour sur le financement et formulaires des prévisions budgétaires de 2018-2019 destinés aux administrations scolaires régies par l'article 68

AVIS

Une partie des propositions et des éléments décrits dans la présente note de service ne prendront effet que si des règlements en ce sens sont pris par la ministre de l'Éducation

ou la lieutenante-gouverneure en conseil en vertu de la *Loi sur l'éducation*. Le contenu de la présente note est donc conditionnel à l'adoption de tels règlements.

Le montant total du financement des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) devrait se maintenir à 24,5 milliards de dollars en 2018-2019. Le financement prévu sera d'environ 12 300 \$ par élève en moyenne. Les modifications projetées pour chaque conseil scolaire en ce qui concerne le financement des SBE de 2018-2019 par rapport aux allocations annoncées précédemment (2018: B06) sont présentées dans l'annexe ci-jointe.

Les SBE 2018-2019 reflètent les fonds nécessaires pour répondre à l'augmentation des effectifs, aux investissements qui permettront de respecter les conventions collectives des années précédentes ainsi qu'aux révisions régulières apportées aux SBE. Elles tiennent également compte des changements décrits dans la présente note de service.

Conformément à l'annonce faite par le gouvernement dans le discours du Trône au sujet de la réorganisation des finances de l'Ontario, notamment en ce qui concerne l'examen ligne par ligne des dépenses du gouvernement, l'ensemble du financement de l'éducation, y compris ce qui est contenu dans cette note de service, fera l'objet d'un examen. Lorsque les conseils scolaires planifieront l'année scolaire 2019-2020, ils devront prendre en compte le fait que cet examen sera en cours et qu'il pourrait avoir des retombées sur le financement continu des SBE ainsi que sur le financement des autres programmes d'enseignement (APE).

Tous les documents sur les SBE seront mis à jour et accessibles dans les prochaines semaines, notamment le document technique 2018-2019 sur le financement de l'éducation, les projections des SBE pour l'année scolaire 2018-2019, le *Guide sur les Subventions pour les besoins des élèves* 2018-2019, les lignes directrices sur le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté : Somme liée à l'incidence spéciale (SIS), 2018-2019 et le Financement de l'éducation 2018-2019 : Guide sur la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté. Nous vous informerons de la disponibilité de ces documents et vous communiquerons des renseignements sur les paiements de transfert ayant trait au financement des APE décrit dans la présente note de service, ainsi que sur les formulaires des prévisions révisées du Système d'information sur le financement de l'éducation.

A. Nouvelles initiatives et rajustements dans les programmes en 2018-2019

Allocation au titre du volet Éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif (28 millions de dollars)

Le Ministère a prévu d'investir 28 millions de dollars dans les SBE afin d'accroître l'Allocation au titre du volet Éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif. Les conseils scolaires bénéficieront d'une augmentation des trois repères de financement pour cette allocation. Les repères seront :

- 1 007,08 \$ par élève de la maternelle à la 3^e année;
- 773,57 \$ par élève de la 4^e à la 8^e année;
- 510,73 \$ par élève de la 9^e à la 12^e année.

Cette augmentation permettra d'aider tous les élèves ayant des besoins particuliers, y compris ceux qui ont des troubles du spectre autistique et ceux qui ont d'autres besoins, notamment en santé mentale.

Les 72 conseils scolaires verront chacun une augmentation de leur Allocation au titre du volet Éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif en 2018-2019.

Accompagnement des Autochtones pour l'obtention du diplôme (3 millions de dollars)

Dans le cadre du financement APE, le Ministère lancera un projet pilote de 3 millions de dollars en vue de fournir une aide spécialisée aux apprenantes et apprenants autochtones, ainsi qu'à leur famille, dans le but de favoriser l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario et la transition vers les études postsecondaires, la formation ou le marché du travail.

La personne qui assurera ce genre d'accompagnement devra avoir un vécu fortement ancré dans la réalité et la culture autochtones. Elle guidera et conseillera les élèves autochtones et leur facilitera l'accès aux ressources communautaires et scolaires appropriées, tout en les aiguillant, dans le but de leur fournir un soutien coordonné pour favoriser leur réussite et leur bien-être. Un tel réseau en forme d'étoile, dans lequel les ressources communautaires et scolaires gravitent autour de l'accompagnateur ou l'accompagnatrice, atténuera la fragmentation de l'accès aux services et de leur prestation en offrant un soutien global et efficace aux élèves vulnérables.

Une liste des conseils scolaires de district admissibles sera publiée dans les prochaines semaines.

Équipes d'intervention rapide pour les écoles du Nord (0,8 million de dollars)

Le Ministère investira 0,8 million de dollars dans le cadre des Subventions APE pour créer des équipes d'intervention rapide. Elles pourront répondre à des demandes urgentes des communautés éloignées des Premières Nations qui auront besoin de personnel ayant des compétences spécialisées en littératie et numératie chez les jeunes enfants, en langues ainsi qu'en éducation de l'enfance en difficulté – ce qui aidera à garder les écoles ouvertes et à favoriser la réussite et le bien-être des élèves.

Les équipes seront formées de personnes hautement qualifiées et expérimentées employées par les conseils scolaires (éducatrices et éducateurs certifiés et administratrices et administrateurs) ainsi que de personnes aux compétences connexes (travailleuses sociales et travailleurs sociaux, aînées et aînés, etc.). Les équipes d'intervention rapide pour les écoles du Nord pourront se mobiliser rapidement et demeurer dans la communauté jusqu'à ce que la situation soit stable ou qu'une nouvelle équipe prenne la relève.

B. Initiatives réorientées en 2018-2019

Orientation vers les compétences de base en mathématiques (55 millions de dollars)

Dans le cadre du financement des APE, le Ministère remplacera la subvention de 55 millions de dollars annoncée pour la Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques par une subvention pour les compétences de base en mathématiques.

Grâce à cette subvention, les conseils scolaires pourront embaucher des facilitatrices et facilitateurs et des leaders en mathématiques dans les conseils et les écoles pour donner de la formation et du soutien liés à l'enseignement des éléments fondamentaux en mathématiques. Ce financement permettra également aux conseils scolaires de libérer le personnel enseignant pour qu'il puisse suivre une formation axée sur l'enseignement des éléments fondamentaux en mathématiques.

Soutiens aux élèves : counseling sur la transition de l'école au travail, santé mentale et bien-être (46 millions de dollars)

Le Ministère prévoit toujours de verser la somme de 46 millions de dollars dans le cadre des SBE (auparavant allouée à la préparation en vue de la réussite des études secondaires) pour les repères des postes de conseillers d'orientation au palier élémentaire. Cependant, les conseils scolaires pourront disposer plus librement de ces fonds afin de veiller à ce que les élèves, de même que leurs parents, soient mieux informés des choix qui s'offrent à eux quant aux études postsecondaires, à la carrière, à la formation en apprentissage ou aux métiers, et de fournir aux élèves l'aide dont ils ont besoin pour réussir.

Selon les élèves, les parents, le personnel enseignant et les groupes d'intervenants, les mesures de soutien actuelles ne sont pas suffisantes pour aider les jeunes et leur famille à faire de tels choix importants qui peuvent souvent occasionner du stress.

Soulignons que même si ces fonds sont accordés relativement à l'effectif de 7^e et de 8^e année, chaque conseil scolaire pourra désormais les utiliser à sa discrétion pour offrir du counseling sur la transition de l'école au travail et promouvoir le bien-être des élèves à l'élémentaire comme au secondaire, ainsi que pour favoriser la santé mentale des élèves conformément à sa stratégie de santé mentale.

Élargissement du rôle pour les équipes multidisciplinaires qui inclut le soutien aux élèves atteintes de troubles du spectre autistique ou ayant des besoins particuliers (52 millions de dollars)

La somme de 52 millions de dollars prévue dans le cadre des SBE annoncée dans la note de service 2018 : B06 pour les équipes multidisciplinaires en éducation de l'enfance en difficulté et pour d'autres membres du personnel sera élargi afin de soutenir les élèves ayant des besoins particuliers, y compris ceux qui ont des troubles du spectre autistique et ceux qui ont des besoins en santé mentale. L'autisme est l'anomalie dont le nombre de cas augmente le plus rapidement dans le système scolaire public ontarien. Les élèves présentant des troubles du spectre autistique ont des besoins nombreux et complexes et bénéficieraient d'un meilleur accès à des services professionnels à l'école.

Ce financement continuera d'aider les conseils scolaires à embaucher des équipes multidisciplinaires comprenant des orthophonistes, des psychologues, des travailleuses

et travailleurs sociaux, des spécialistes du comportement et d'autres spécialistes, selon les besoins, en fonction des besoins locaux afin d'aider tous les élèves ayant des besoins particuliers, y compris ceux qui ont des troubles du spectre autistique et ceux qui ont d'autres besoins en santé mentale. Les exigences de dotation relatives à ce financement demeurent les mêmes.

C. Économies et redistribution pour 2018-2019

Allocation au titre du volet Incidence spéciale (28 millions de dollars)

Le montant maximal remboursable au titre de cette allocation sera de 27 405 \$ par demande plutôt que de 38 016 \$, comme l'indiquait la note de service 2018 : B06. Les économies réalisées grâce à cette révision seront investies dans l'Allocation au titre du volet Éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif mentionnée plus haut.

Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE) (0,75 million de dollars)

La somme supplémentaire de 0,75 million de dollars annoncée pour le PIPNE a été allouée à d'autres initiatives. Cependant, les conseils scolaires restent libres d'offrir le programme élargi aux suppléantes et suppléants à long terme occupant un poste pendant au moins 80 jours ainsi que de fournir des soutiens à toute nouvelle enseignante ou à tout nouvel enseignant qui n'est pas inclus dans la définition de « nouveau personnel enseignant » au cours de ses cinq premières années en poste.

Allocations des conseillères et conseillers scolaires (0,6 million de dollars)

La révision de la rémunération sera suspendue jusqu'à ce que le nouveau gouvernement mène un examen et mette en place une stratégie de gestion des dépenses adaptée. Par conséquent, le Ministère n'augmentera pas le montant de base des allocations des conseillères et conseillers scolaires, comme l'annonçait la note de service 2018 : B06.

Le montant de base de 5 900 \$ alloué aux membres des conseils scolaires de district ne changera donc pas. Le Ministère pourrait réexaminer cette allocation à l'avenir.

Par ailleurs, le Ministère n'offrira pas d'allocation aux conseillères et conseillers des administrations scolaires régies par l'article 68, comme l'annonçait la note de service 2018 : SB13.

Rémunération des cadres (1,7 million de dollars SBE et 4,1 million de dollars APE)

Le financement précédemment annoncé par les SBE et APE pour soutenir les augmentations salariales du cadre exécutif au cours de l'année scolaire 2018-2019 a été suspendu. Les augmentations introduites en 2017-2018 continueront d'être fournies sur une base continue, car ces augmentations sont maintenant intégrées dans les structures de coûts des conseils scolaires.

Les ajustements pour 2018-2019 ne seront plus fournis par le biais du financement des l'APE ou des SBE de 2018-2019, par le biais du repère pour les salaires et avantages sociaux des cadres supérieurs. En conséquence, ce repère passera de 170 430,45 dollars à 167 912,27 dollars.

Stratégie de gestion de la trésorerie – Produits d'alinéation

Tel qu'annoncé dans la note de service 2018 :SB05, le ministère a communiqué la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la trésorerie afin de réduire les coûts d'emprunt de la province et de mieux s'aligner à la Directive sur la gestion de la trésorerie de la fonction publique de l'Ontario. Le ministère élargit la stratégie de gestion de la trésorerie afin de s'appliquer aux soldes de produits d'alinéation tout en tenant compte des besoins des conseils scolaires en matière de renouvellement et d'autres projets d'immobilisations. Les droits de financement des conseils scolaires ne seront pas touchés par ce changement. De plus amples détails sur cette politique seront publiés dans les prochaines semaines.

D. Versements et rapports mensuels

Les versements reprendront en septembre et continueront de correspondre aux prévisions des conseils scolaires pour 2018-2019. Les versements aux conseils isolés pour 2018-2019 seront basés sur les prévisions soumises pour 2017-2018 jusqu'à ce que les formulaires des prévisions budgétaires de 2018-2019 soient publiés, soumis par les conseils et examinés par le Ministère.

Comme il est indiqué plus haut, au moyen du processus de soumission des prévisions révisées, les conseils scolaires de district devront réviser leur budget pour refléter les changements décrits dans la présente note de service. Le Ministère modifiera les versements après avoir examiné les prévisions révisées.

E. Personnes-ressources

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Sujet	Personne-ressource	Téléphone et adresse courriel
-------	--------------------	-------------------------------

Rémunération des cadres	Cheri Hayward	(416) 327-7503 cheri.hayward@ontario.ca
Responsabilité financière et production de rapports	Med Ahmadoun	416 326-0201 med.ahmadoun@ontario.ca
Éducation autochtone	Taunya Paquette	416 314-5739 taunya.paquette@ontario.ca
Subvention de fonctionnement	Paul Duffy	416 325-2035 paul.duffy@ontario.ca
Éducation de l'enfance en difficulté	Julie Williams	416 325-2889 julie.williams@ontario.ca
Rendement des élèves	Marg Connor	416 325-2564 marg.connor@ontario.ca

Les questions d'ordre général sur les SBE 2018-2019 peuvent être envoyées par courriel à l'adresse EDULABFINANCE@ontario.ca.

Conclusion

Le gouvernement croit que les étudiants de l'Ontario peuvent atteindre des niveaux de rendement scolaire élevés sans pour autant poursuivre la tendance à la hausse de l'inflation budgétaire par rapport à l'année précédente. Le gouvernement de l'Ontario pour la population s'est engagé à améliorer la reddition de comptes et à utiliser efficacement les deniers publics – et pour l'aider à réaliser des efficiences il compte sur ses partenaires du secteur de l'éducation.

Original signé par

Bruce Rodrigues
Sous-ministre
Ministère de l'Éducation

c. c. Surintendantes et surintendants des affaires

Annexe A: Impacts sur les Subventions pour les besoins des élèves (SBE) 2018-2019

Nom du conseil	Efficiences et Redistributions pour l'Allocation de la somme liée à l'incidence spéciale (28 millions de \$)	Allocation au titre du volet Éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif (Allocation VEEDFE) (28 millions de \$)	Impact de l'Allocation VEEDFE sur le Redressement pour baisse des effectifs (0,05 millions de \$)	Efficiences et Redistributions pour l'Allocation au titre du volet Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE) (0,75 million de \$)	Efficiences et Redistributions pour l'investissement dans les Allocations des conseillères et conseillers scolaires (0,3 million de \$)	Efficiences et Redistributions pour Rémunération des cadres (1,7 million de \$)
DSB Ontario North East	(241 762 \$)	86 924 \$	-	(2 281 \$)	(4 400 \$)	(18 821 \$)
Algoma DSB	(456 666 \$)	123 275 \$	1 783 \$	(1 203 \$)	(4 400 \$)	(19 266 \$)
Rainbow DSB	(1 493 400 \$)	170 588 \$	4 629 \$	(4 774 \$)	(3 600 \$)	(20 029 \$)
Near North DSB	(332 177 \$)	131 532 \$	1 817 \$	(4 591 \$)	(3 600 \$)	(16 711 \$)
Keewatin-Patricia DSB	(80 576 \$)	69 265 \$	-	(3 330 \$)	(4 400 \$)	(20 705 \$)
Rainy River DSB	-	30 253 \$	436 \$	(1 039 \$)	(2 800 \$)	(14 129 \$)
Lakehead DSB	(294 750 \$)	119 068 \$	662 \$	(3 349 \$)	(3 200 \$)	(16 995 \$)
Superior-Greenstone DSB	-	16 023 \$	635 \$	(731 \$)	(3 600 \$)	(13 154 \$)
Bluewater DSB	(135 192 \$)	232 307 \$	-	(9 528 \$)	(4 000 \$)	(17 735 \$)
Avon Maitland DSB	(10 611 \$)	208 322 \$	848 \$	(1 867 \$)	(3 600 \$)	(21 745 \$)
Greater Essex County DSB	(17 720 \$)	492 059 \$	6 336 \$	(3 609 \$)	(4 000 \$)	(24 028 \$)
Lambton Kent DSB	(40 410 \$)	293 476 \$	1 304 \$	(5 361 \$)	(4 400 \$)	(19 073 \$)
Thames Valley DSB	(318 330 \$)	1 090 927 \$	-	(39 709 \$)	(5 200 \$)	(39 995 \$)
Toronto DSB	(1 835 703 \$)	3 449 052 \$	-	(92 410 \$)	(8 800 \$)	(105 883 \$)
Durham DSB	(1 168 439 \$)	988 812 \$	-	(34 560 \$)	(4 400 \$)	(36 004 \$)
Kawartha Pine Ridge DSB	(432 300 \$)	454 926 \$	-	(9 614 \$)	(4 400 \$)	(23 092 \$)
Trillium Lakelands DSB	(186 675 \$)	222 323 \$	2 980 \$	(2 675 \$)	(3 600 \$)	(19 277 \$)
York Region DSB	(870 102 \$)	1 701 004 \$	-	(34 868 \$)	(4 800 \$)	(55 797 \$)
Simcoe County DSB	(420 770 \$)	729 428 \$	-	(16 678 \$)	(4 800 \$)	(32 575 \$)
Upper Grand DSB	(943 200 \$)	482 030 \$	-	(14 041 \$)	(4 000 \$)	(23 487 \$)
Peel DSB	(3 057 239 \$)	2 221 807 \$	-	(35 349 \$)	(4 800 \$)	(72 692 \$)
Halton DSB	(489 739 \$)	895 397 \$	-	(38 159 \$)	(4 400 \$)	(33 455 \$)
Hamilton-Wentworth DSB	(354 615 \$)	702 324 \$	-	(16 659 \$)	(4 400 \$)	(29 135 \$)
DSB of Niagara	(243 660 \$)	511 623 \$	-	(3 705 \$)	(4 400 \$)	(24 598 \$)
Grand Erie DSB	(58 361 \$)	357 678 \$	1 111 \$	(8 652 \$)	(4 400 \$)	(20 707 \$)
Waterloo Region DSB	(46 512 \$)	889 463 \$	-	(18 218 \$)	(4 400 \$)	(33 704 \$)
Ottawa-Carleton DSB	(903 900 \$)	1 005 807 \$	-	(38 323 \$)	(4 800 \$)	(38 673 \$)
Upper Canada DSB	(108 432 \$)	362 222 \$	-	(6 823 \$)	(4 400 \$)	(23 216 \$)
Limestone DSB	(157 200 \$)	266 371 \$	-	(2 541 \$)	(3 600 \$)	(19 282 \$)
Renfrew County DSB	(196 500 \$)	123 386 \$	-	(1 521 \$)	(3 200 \$)	(15 970 \$)
Hastings and Prince Edward DSB	(58 950 \$)	207 682 \$	-	(3 003 \$)	(4 000 \$)	(17 773 \$)
Northeastern Catholic DSB	(19 650 \$)	32 233 \$	174 \$	(173 \$)	(3 600 \$)	(14 096 \$)
Nipissing-Parry Sound Catholic DSB	(396 820 \$)	34 704 \$	658 \$	(991 \$)	(2 800 \$)	(12 675 \$)
Huron-Superior Catholic DSB	(707 400 \$)	63 753 \$	342 \$	(597 \$)	(4 000 \$)	(17 026 \$)
Sudbury Catholic DSB	(314 400 \$)	82 962 \$	-	(895 \$)	(2 400 \$)	(14 597 \$)
Northwest Catholic DSB	-	20 581 \$	-	(1 213 \$)	(3 600 \$)	(14 096 \$)

Nom du conseil	Efficiences et Redistributions pour l'Allocation de la somme liée à l'incidence spéciale (28 millions de \$)	Allocation au titre du volet Éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif (Allocation VEEDFE) (28 millions de \$)	Impact de l'Allocation VEEDFE sur le Redressement pour baisse des effectifs (0,05 millions de \$)	Efficiences et Redistributions pour l'Allocation au titre du volet Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPPE) (0,75 million de \$)	Efficiences et Redistributions pour l'investissement dans les Allocations des conseillères et conseillers scolaires (0,3 million de \$)	Efficiences et Redistributions pour Rémunération des cadres (1,7 million de \$)
Kenora Catholic DSB	(21 222 \$)	18 298 \$	579 \$	(529 \$)	(2 800 \$)	(13 464 \$)
Thunder Bay Catholic DSB	(753 264 \$)	105 449 \$	413 \$	(1 367 \$)	(2 800 \$)	(15 545 \$)
Superior North Catholic DSB	-	9 863 \$	430 \$	(1 011 \$)	(3 600 \$)	(17 511 \$)
Bruce-Grey Catholic DSB	(31 833 \$)	59 533 \$	-	(3 638 \$)	(2 800 \$)	(18 336 \$)
Huron-Perth Catholic DSB	-	64 110 \$	-	(2 079 \$)	(2 000 \$)	(18 262 \$)
Windsor-Essex Catholic DSB	(21 222 \$)	269 017 \$	3 611 \$	(2 435 \$)	(3 600 \$)	(18 360 \$)
London District Catholic School Board	(127 045 \$)	276 237 \$	-	(8 036 \$)	(3 200 \$)	(23 346 \$)
St. Clair Catholic DSB	-	122 789 \$	-	(3 609 \$)	(2 800 \$)	(19 595 \$)
Toronto Catholic DSB	(854 199 \$)	1 263 977 \$	-	(36 417 \$)	(4 800 \$)	(43 709 \$)
Peterborough V N C Catholic DSB	(661 419 \$)	211 453 \$	-	(4 899 \$)	(2 800 \$)	(16 827 \$)
York Catholic DSB	(825 300 \$)	713 696 \$	17 373 \$	(28 304 \$)	(4 000 \$)	(34 351 \$)
Dufferin-Peel Catholic DSB	(817 047 \$)	1 074 540 \$	-	(25 686 \$)	(4 400 \$)	(40 000 \$)
Simcoe Muskoka Catholic DSB	(167 025 \$)	297 831 \$	-	(2 714 \$)	(3 200 \$)	(20 178 \$)
Durham Catholic DSB	(746 700 \$)	293 461 \$	-	(4 571 \$)	(3 200 \$)	(23 720 \$)
Halton Catholic DSB	(510 900 \$)	480 880 \$	-	(18 170 \$)	(4 400 \$)	(28 426 \$)
Hamilton-Wentworth Catholic DSB	(440 799 \$)	397 096 \$	-	(7 045 \$)	(3 600 \$)	(21 710 \$)
Wellington Catholic DSB	(106 110 \$)	108 138 \$	1 346 \$	(1 896 \$)	(2 400 \$)	(19 287 \$)
Waterloo Catholic DSB	(44 488 \$)	322 597 \$	-	(11 058 \$)	(3 600 \$)	(19 344 \$)
Niagara Catholic DSB	(47 160 \$)	287 141 \$	6 053 \$	(2 165 \$)	(3 200 \$)	(18 853 \$)
Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB	-	136 754 \$	-	(4 725 \$)	(2 400 \$)	(15 284 \$)
Catholic DSB of Eastern Ontario	(667 081 \$)	174 233 \$	1 248 \$	(1 222 \$)	(2 800 \$)	(17 278 \$)
Ottawa Catholic DSB	(490 189 \$)	590 097 \$	-	(15 928 \$)	(4 000 \$)	(26 464 \$)
Renfrew County Catholic DSB	-	71 795 \$	-	(1 290 \$)	(2 800 \$)	(13 865 \$)
Algonquin and Lakeshore Catholic DSB	(235 800 \$)	160 931 \$	-	(5 794 \$)	(4 000 \$)	(17 085 \$)
CSD du Nord-Est de l'Ontario	(379 183 \$)	33 503 \$	-	(2 021 \$)	(4 800 \$)	(15 481 \$)
CSD du Grand Nord de l'Ontario	(157 751 \$)	35 853 \$	-	(1 136 \$)	(4 800 \$)	(15 377 \$)
Conseil scolaire Viamonde	(98 250 \$)	185 165 \$	-	(16 380 \$)	(4 800 \$)	(25 776 \$)
CSD des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	-	229 772 \$	-	(13 108 \$)	(4 800 \$)	(19 980 \$)
CSD catholique des Grandes Rivières	(629 234 \$)	82 582 \$	-	(635 \$)	(4 000 \$)	(17 827 \$)
CSD catholique Franco-Nord	(615 438 \$)	39 433 \$	-	(885 \$)	(2 400 \$)	(13 208 \$)
CSD catholique du Nouvel-Ontario	(392 607 \$)	95 510 \$	-	(3 734 \$)	(4 800 \$)	(19 621 \$)
CSD catholique des Aurores boréales	(13 126 \$)	12 153 \$	-	(1 713 \$)	(4 800 \$)	(18 520 \$)
CS catholique Providence	-	149 163 \$	-	(8 402 \$)	(4 400 \$)	(24 257 \$)
CSD catholique MonAvenir	(393 000 \$)	253 285 \$	-	(18 613 \$)	(4 800 \$)	(26 532 \$)
CSD catholique de l'Est ontarien	(839 055 \$)	144 557 \$	-	(4 648 \$)	(3 200 \$)	(15 514 \$)
CSD catholique du Centre-Est de l'Ontario	(737 661 \$)	358 310 \$	-	(21 077 \$)	(4 400 \$)	(20 424 \$)

- Les chiffres n'incluent pas les impacts sur le Financement des autres programmes d'enseignement (APE) ou sur les administrations scolaires.
- Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, s'ils ont été arrondis.